



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 21 Janvier 2015

Date de la convocation 12 Janvier 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : Mme FABRE Maryse, Mme BÉNARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.ALEIX Bertrand à M.COSTE Bernard, M.RIGAUD Christian à M.VALERO Claude, Mme PASSIEUX Marie à M.BRUN Olivier, M.REVEL Claude à M.BARDEAU Francis, Mme ROQUES Micaela à Mme PRULHIÈRE Yolande, Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador.</p>

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2015

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil Communautaire qu'en application des dispositions combinées des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est appelé à débattre sur les orientations à définir dans le Budget Primitif 2015.

Ce débat constitue la phase préalable au vote du budget et porte sur les grandes orientations budgétaires et les choix généraux.

Il permettra de détailler les grands projets structurants et d'analyser les équilibres financiers de la Communauté de communes du Clermontais pour 2015 (voir pièce annexe).

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

PREND acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2015.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150127-2015-01-21-01-DE
Date de télétransmission : 27/01/2015
Date de réception préfecture : 27/01/2015